

**Partie 1 Généralités****1.1 RÉFÉRENCES**

- .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
  - .1 ASTM A653/A653M-11. Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
- .2 Association canadienne de normalisation (CSA International).
  - .1 CSA-B111-1974(R2003). Clous, fiches et cavaliers en fil d'acier.
  - .2 CAN/CSA-G164-FM92(R2003). Galvanisation à chaud des objets de forme irrégulière.
  - .3 CAN/CSA-SÉRIE O80-F08 (C2012). Préservation du bois.
  - .4 CSA-O112.9-10. Evaluation of adhesives for structural wood products (exterior exposure).
  - .5 CSA-O121-F08 (C2013). Contreplaqué en sapin de Douglas.
  - .6 CSA-O141-05 (R2009). Bois d'oeuvre résineux.
- .3 Forest Stewardship Council (FSC).
  - .1 Organisme de certification accrédités par le FSC
- .4 Commission nationale de classification des sciages (NLGA).
  - .1 Règles de classification pour le bois d'oeuvre canadien. December 2010.

**1.2 ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

- .1 Marquage du bois : estampe de classification d'un organisme reconnu par le Conseil d'accréditation de la commission canadienne de normalisation du bois d'oeuvre.
- .2 Contreplaqué : marque de classification conforme aux normes CSA pertinentes.
- .3 Fournir du bois et des panneaux marqués par la Forest Stewardship Council (FSC). Fournir la documentation et la certification au Représentant du Ministère.

**1.3 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

- .1 Trier les déchets conformément au plan de gestion des déchets et les placer dans une aire désignée à cet effet selon les différentes catégories de recyclage : bois dur, bois traité, bois peint ou bois contaminé.
- .2 Mettre le bois endommagé et les chutes de bois de différentes dimensions de côté pour une utilisation alternative approuvée (exemple : contreventement et cale). Entreposer ce bois réutilisable de façon pratique près de l'aire de coupe et des endroits de travail.

- .3 Acheminer les matériaux de bois inutilisés vers une installation de recyclage et de réutilisation approuvé par le Représentant du Ministère. Ne pas incinérer le bois sur le site.
- .4 Il est interdit de déverser des produits de préservation inutilisés dans les égouts, dans un cours d'eau, dans un lac, sur le sol ou à tout autre endroit où cela pourrait présenter un risque pour la santé ou pour l'environnement.

## Partie 2 Produits

### 2.1 BÂTIS ET ÉLÉMENT DE STRUCTURE

- .1 Élément de charpente et planche : conformes aux prescriptions du CNB, sauf pour ce qui suit : essence épinette, au fini S4S. Minimum de première catégorie, ayant un degré d'humidité ne dépassant pas 19% (S-dry) et conforme aux normes et règles suivantes :
  - .1 CSA-O141. NLGA, Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien.
  - .2 Certifié FSC.
- .2 Cales en bois massif dans les murs pour accès aux dispositifs, garde-corps, main courantes, baguettes d'angle, rail pare-chocs et menuiserie et armoires doivent être choisi à partir de contreplaqué en sapin de Douglas, Minimum de première catégorie, au fini S4S et ayant un degré d'humidité ne dépassant pas 19% (S-dry).

### 2.2 PANNEAUX

- .1 Contreplaqué de sapin de Douglas (Douglas taxifolié): conforme à la norme CSA-O121. Construction standard.

### 2.3 ACCESSOIRES

- .1 Produits d'étanchéité : conformes à la section 07 92 10 – produits d'étanchéité pour joint.
- .2 Colle tout-usage : conforme aux normes de la série CSA-O112.9.
- .3 Clous, fiches et cavaliers : conformes à la norme CSA-B111
- .4 Boulons : 12.5 mm de diamètre, sauf indication contraire, avec écrous et rondelles.
- .5 Dispositifs de fixations brevetés : boulons à bascule, tampons expansibles avec tire-fond, vis avec douilles en plomb ou en fibres inorganiques. Genres et grandeur recommandés par le fabricant.

### 2.4 FINI DES DISPOSITIFS DE FIXATION

- .1 Métal galvanisé : selon la norme CAN/CSA-G164 ou ASTM A653. Utiliser un dispositif de fixation galvanisés par immersion à chaud pour tous les travaux sauf lorsque l'on spécifie l'utilisation de composantes en acier inoxydable.

## Partie 3 Exécution

**3.1 INSTALLATION**

- .1 Procéder selon les exigences du CNB, et conformément aux prescriptions ci-après.
- .2 Installer les éléments d'ossature alignés, de niveau et avec l'élévation d'équerre et d'aplomb. Construire les éléments continus, à partir de morceau d'une longueur aussi longue que pratiquement possible.
- .3 Installer les éléments portants avec la rive «crown» vers le haut.
- .4 Installer les fourrures et les cales nécessaires pour écarter du mur et supporter les armoires, les éléments de finition des murs et des plafonds, les revêtements les bordures, les soffites, le parement, les panneaux nécessaires au montage de l'appareillage électrique et les autres ouvrages prescrits. Installer les fourrures et les cales de manière à assurer la planéité et la verticalité des ouvrages, l'écart admissible étant de 1:600.
- .5 Installer autour des baies les bâtis d'attente, les bandes de clouage et les garnitures destinés à supporter les bâtis des fenêtres et les autres ouvrages.

**3.2 MONTAGE**

- .1 Assembler, ancrer, fixer, attacher et contreventer les éléments de manière à leur assurer la solidité et la rigidité nécessaire.
- .2 Au besoin, fraiser les trous de manière que les têtes de boulon ne fassent pas saillie.

**3.3 PANNEAUX DU TABLEAU DE DISTRIBUTION**

- .1 Panneaux nécessaires au montage de l'appareillage électrique : panneaux de contreplaqué DFP G1S de 19 mm d'épaisseur. Posé sur un cadre en éléments de 19 mm x 38 mm, posés à intervalles d'au plus 300 mm. Appliquer deux couches de peinture ignifuge selon les indications à la section 09 91 23 – Peinturages

**FIN DE SECTION**

**Part 1 Généralités****1.1 EXIGENCES CONNEXES**

- .1 Section 06 40 00 - Menuiseries architecturales.

**1.2 RÉFÉRENCES**

- .1 American National Standards Institute (ANSI).
  - .1 ANSI A208.1-99. Panneaux de particules
- .2 Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC).
  - .1 AWMAC Quality Standards for Architectural Woodwork 1998.
- .3 Association canadienne de normalisation (CSA).
  - .1 CSA B111-74(R2003). Clous de broches, Grand clous, Agrafes.
  - .2 CSA O115-M1982(R2001). Bois franc et Contreplaqué décoratif.
  - .3 CSA-O121-08 (R2013). Contreplaqué en bois de sapin Douglas.
  - .4 CAN/CSA-Z809-08 (R2013) - Aménagement forestier durable.
- .4 Forest Stewardship Council (FSC).
  - .1 FSC Accredited Certified Bodies.
- .5 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
  - .1 Material Safety Data Sheets (MSDS).

**1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE**

- .1 Soumettre les documents/échantillons conformément à la Section 01 33 00 - Procédures de soumission.
- .2 Soumettre deux copies du SIMDUT et du MSDS - Material Safety Data Sheets conformément à la Section 01 00 10 - Instructions générales pour les adhésifs, les produits d'étanchéités et les finis appliqués mentionnés ci-après. Indiquer la teneur en COV.
- .3 Fournir le bois et les panneaux certifiés du Forestry Stewardship Council (FSC). Soumettre la documentation et la certification du FSC.
- .4 Soumettre les échantillons tel que suit:
  - .1 Soumettre le double de l'échantillon de tous les éléments en bois y compris les finitions finales et les échantillons de vernis tel que suit:
    - .1 Panneaux: 300 x 300 mm.
    - .2 Bordure en bois massif: 300 mm de long.
    - .3 Cadres de portes: 300 mm de long.
    - .4 Autres éléments: 300 mm de long.

- .2 Soumettre les échantillons de toutes les sortes et catégories spécifiées.
- .5 Soumettre les dessins d'atelier:
  - .1 Démontrer toutes les coupes transversales et les dimensions de tous les éléments des boiseries. Indiquer les détails de construction pour tous les profils, jointoiement, attaches et autres détails connexes. Indiquer tous les matériaux, dimensions, épaisseurs et finis.
  - .2 Démontrer la coupe transversale des cadres de porte en bois massif. Indiquer la sorte, la catégorie et les finitions. Indiquer l'endroit où les cadres doivent être renforcés afin d'accommoder la quincaillerie de la porte.
  - .3 Indiquer si les éléments des profils de moulure sont un stock standard disponible ou si les éléments sont des items fabriqués sur mesure. Quand les éléments doivent s'agencer aux profils existants, fournir les détails de dimension des produits existants.
  - .4 Indiquer comment la quincaillerie sera installée. Indiquer les enfoncements, les embrèvements ou les modifications requises pour accommoder la quincaillerie.

#### **1.4 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Les produits doivent être livrés, entreposés, manutentionnés et protégés conformément à la section 01 61 00 – Exigences générales concernant les produits.
- .2 Les matériaux doivent être protégés contre l'humidité pendant et après leur livraison.
- .3 Les matériaux doivent être entreposés dans des locaux ventilés, à l'abri de l'humidité et des variations extrêmes de température.

#### **1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition ainsi qu'aux plans de réduction des déchets et de la gestion des déchets.
- .2 Trier, sur le chantier, les déchets de bois conformément aux exigences du plan de gestion des déchets et les placer dans des zones désignées, en vue de leur recyclage.
- .3 Trier les emballages en carton ondulé conformément aux exigences du plan de gestion des déchets et les placer dans les zones désignées en vue de leur recyclage.
- .4 Plier les feuillards métalliques de cerclage, les aplatir et les placer dans les zones désignées en vue de leur recyclage.
- .5 Matières dangereuses:
  - .1 Toutes les matières dangereuses ne pouvant être réutilisées sont considérées comme étant des produits dangereux et sont sujets à la réglementation en matière d'élimination. Tous les renseignements sur ces contrôles peuvent être obtenus des ministères provinciaux sur l'Environnement et au niveau régional du gouvernement.

- .2 Entrepoiser les matières étant définies comme dangereuses ou déchets toxiques de façon sécuritaire, en incluant les contenants vides et les outils pour l'application de ces matières, dans des contenants ou dans des aires désignés pour les matières dangereuses et éliminer les contaminants d'une manière approuvée légalement.

## Part 2 Produits

### 2.1 MATÉRIAUX

- .1 Fournir des produits certifiés FSC pour tous les matériaux de bois.

### 2.2 BOIS D'OEUVRE

Bois dur: Chêne rouge. AWMAC catégorie supérieure. Solide S4S. Bois choisi, catégorie clair, débit sur maille, débité sur quartier, choisi pour l'uniformité de sa couleur et de son grain qui s'agence. Choisir à partir des catégories supérieures avec des motifs de grains qui doivent s'agencer à la porte, à la fenêtre latérale et au cadre. Teneur en humidité 6-8% ou moins.

### 2.3 PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS

- .1 Contreplaqué de sapin de Douglas (DFP): conforme à l'épaisseur des CSA O121. G2S, et tel qu'indiqué.
- .2 Panneaux de particules: conforme au ANSI A208.1. Catégorie industrielle. Densité 769 kg/mètre cube. Épaisseur telle qu'indiquée.
- .3 Contreplaqué de bois dur: L'épaisseur telle qu'indiquée sur les dessins. AWMAC catégorie supérieure, contreplaqué de chêne rouge avec une âme en particules de bois. Placage débité sur dosse, assemblage raccord à plat. Placage supérieur, de choix, choisi pour son apparence et avec des motifs de grains qui doivent s'agencer à la porte, à la fenêtre latérale et au cadre existants.

### 2.4 BÂTIS DE PORTES

- .1 Fabriquer les bâtis de portes en bois solide selon les dimensions et les profils indiqués. Fabriquer à partir d'une seule pièce de bois solide en chêne rouge, débitée sur quartier et non fabriqué avec plusieurs éléments ou de stock laminé. Choisir les morceaux à partir du bois de première qualité, choisi pour son apparence et avec des motifs de grains similaires à la porte, à la fenêtre latérale et au cadre. Les détails d'installation ainsi que les profils brevetés du bâti sont requis pour obtenir le même degré de résistance au feu que celui de la porte.
- .2 Renforcer les bâtis afin d'accommoder la quincaillerie de porte tel que recommandé par le fabricant de quincaillerie.

### 2.5 ACCESSOIRES

- .1 Clous et agrafes : conformes à la norme CSA B111. Fini ordinaire

- .2 Vis à bois : ordinaires électroplaquées en acier inoxydable ou acier. De type et de grosseur convenant à la destination.
- .3 Clavettes : en bois dur solide, biscuits en bois compressé.
- .4 Adhésif : recommandé par le fabricant.
- .5 Couvercles et bouchons : du même matériel et catégorie que le matériel qui y est attaché. Fabriquer des bouchons aux bords amincis et du même matériel, selon les dimensions appropriées.
- .6 Utiliser les produits d'étanchéité et les adhésifs les moins toxiques possible qui répondent aux exigences de la présente section.

## 2.6 FABRICATION

- .1 Conforme au AWMAC, aux normes de qualité des travaux de menuiserie architecturaux. De catégorie fait sur mesure.
- .2 Assembler les panneaux en atelier selon les dimensions finies telles qu'indiquées et selon les dessins d'atelier.

## 2.7 FINIS EN ATELIER

- .1 Appliquer en atelier les finis en laque claire selon la section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur.
- .2 Appliquer en atelier les finis avec teinture avant l'application du fini quand ceci est pertinent, et tel qu'indiqué par le Représentant du Ministère, afin d'assurer l'agencement avec les éléments existants de l'édifice.

## Part 3 Exécution

### 3.1 INSTALLATION

- .1 À moins d'indications contraires, exécuter les travaux de menuiserie conformément aux normes de qualité de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC), catégorie fait sur mesure.
- .2 Obtenir les dimensions avant de fabriquer tous les panneaux. Assembler en usine tous les éléments, prêt à être installés. Le travail sur le site se limite à l'installation seulement.
- .3 Tracer une ligne et couper si requis afin que l'élément s'appuie aux murs et aux surfaces, soit bien encastré et puisse accommoder les tuyaux, les colonnes, les appareils, les prises ainsi que tout autre objet saillant, traversant ou pénétrant.
- .4 Positionner et installer les ouvrages de menuiserie de niveau, d'aplomb et d'équerre et s'ajustant proprement aux surfaces adjacentes.
- .5 Réaliser les joints de façon à dissimuler le retrait des éléments.

**3.2 CONSTRUCTION**

- .1 Fixation des ouvrages.
  - .1 Positionner les ouvrages de menuiserie de niveau, d'aplomb et d'équerre, et les fixer ou les ancrer fermement.
  - .2 Choisir des dispositifs de fixation convenant aux dimensions et à la nature des éléments à assembler. Utiliser des dispositifs brevetés, selon les recommandations du fabricant.
  - .3 Noyer la tête des clous de finition en prévision du rebouchage des cavités. Lorsque des vis sont utilisées, pratiquer des fraises nettes et y insérer des bouchons de bois assortis au matériau de l'élément assemblé.
  - .4 Remplacer les pièces dont la surface comporte des marques de coups de marteau ou d'autres dommages.
- .2 Boiseries.
  - .1 Abouter et contre-profiler les joints internes des plinthes de manière à obtenir des liaisons serrées. Là où les plinthes et les bâtis forment des angles droits, réaliser des joints à onglet.
  - .2 Caler fermement les plinthes et les bâtis contre le mur, de manière à éliminer tout espace entre ceux-ci et le mur.
  - .3 Installer autour des portes et des fenêtres des boiseries d'un seul tenant, sans enture.

**3.3 AJUSTEMENT ET NETTOYAGE**

- .1 Nettoyer toutes les surfaces et protéger des dommages jusqu'à l'inspection finale.

**FIN DE LA SECTION**

**Partie 1 Généralités****1.1 SECTIONS CONNEXES**

- .1 Section 06 47 00 – Revêtements de finition en stratifié.
- .2 Section 07 92 00 – Étanchéité des joints.
- .3 Section 08 71 73 – Quincaillerie pour usages spéciaux.

**1.2 RÉFÉRENCES**

- .1 Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC).
  - .1 Architectural Woodwork Standards. First Edition 2009.
- .2 Association canadienne de normalisation (CSA).
  - .1 CSA-B111-1974(R2003). Clous, fiches et cavaliers en fil d'acier.
  - .2 CSA-O121-F08 (C2013). Contreplaqué en sapin de Douglas.
  - .3 CAN/CSA-Z809-F08 (C2013) - Aménagement forestier durable.
- .3 Forest Stewardship Council (FSC).
  - .1 Organisme de certification accrédités par le FSC

**1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION**

- .1 Soumettre les documents et échantillons à soumettre conformément à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre
- .2 Fournir du bois et des panneaux marqués par la Forest Stewardship Council (FSC). Fournir la documentation et la certification
- .3 Soumettre les dessins d'atelier. Les dessins doivent montrer les détails de construction et d'assemblage, des profils, des fixations et les autres détails connexes. Fournir les détails tel que suit : profils, pleine grandeur, détails, demi-grandeur. Les dessins doivent indiquer les matériaux, les finis, les épaisseurs et les pièces de quincaillerie. Indiquer les conditions d'installation types et particulières, les raccords, les accessoires et les ancrages, ainsi que l'emplacement des dispositifs de fixation apparents. Indiquer les finis pour chaque élément, appliqués en atelier et sur le site
- .4 Les dessins doivent indiquer l'emplacement des ouvertures requises dans le mobilier aux fins de raccordement des services d'utilités, les conditions d'installation types et particulières, les raccords, les accessoires, les ancrages ainsi que l'emplacement des dispositifs de fixation apparents
- .5 Soumettre les échantillons. Sauf indication contraire, soumettre deux échantillons, mesurant 600 mm x 600 mm ou 600 mm de longueur. Soumettre deux (2) échantillons montrant les détails des joints, des bordures, des découpures et des profils postformés des stratifiés. Soumettre des échantillons de bois massifs dans les finis et les teintes

spécifiés. Soumettre deux échantillons des couleurs offertes pour les stratifiés, aux fins de sélection des couleurs.

#### 1.4 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer, manutentionner et protéger le matériel et les matériaux de cette section, conformément à la section 01 61 00 – Exigences générales concernant les produits.
- .2 Protéger les ouvrages préfabriqués contre l'humidité et les dommages pendant et après leur livraison.
- .3 Entreposer les ouvrages préfabriqués dans des locaux ventilés et protégés contre l'humidité ou les variations extrêmes de température.

#### 1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition, et au plan de réduction des déchets, dans la mesure où cela est économiquement justifiable.
- .2 Trier le carton ondulé conformément aux exigences du plan de gestion des déchets et le placer dans des zones désignées, en vue de son recyclage.
- .3 Plier les feuillards métalliques de cerclage, les aplatir et les placer dans les zones désignées en vue de leur recyclage.

### Partie 2 Produits

#### 2.1 MATÉRIAUX

- .1 Toutes les composantes de bois utilisées doivent recevoir la certification du Forest Stewardship Council.
- .2 Bois de feuillus : ayant un taux d'humidité ne dépassant pas 7%, conformément aux règles de l'AWMAC : bois de catégorie supérieure.
- .3 Contreplaqué en sapin de Douglas (DFP) : selon CSA-0121. G1S ou G2S tel qu'indiqué dans les dessins. Épaisseur telle qu'indiquée dans les dessins.
- .4 Stratifié : selon la Section 06 47 00 – Revêtement de finition en stratifié.
- .5 Adhésif pour stratifié : tel que spécifié dans la Section 06 47 00 – Revêtement de finition en stratifié.
- .6 Clous et cavaliers : conformes à la norme CSA-B111.
- .7 Vis à bois : en acier inoxydable, acier galvanisé ou plaqué, de type et de grosseur convenant à l'application.
- .8 Clavettes : en bois pressé.

- .9 Produit d'étanchéité : selon la section 07 92 00 – Étanchéité des joints.
- .10 Charnière continue: charnière à piano, continue, fini chromé.

## 2.2 OUVRAGES PRÉFABRIQUÉS

- .1 Armoires fabriquées conformément aux normes de qualité « custom » de l'AWMAC. Revêtement affleuré.
  - .1 Fourrures, cales d'espacement, bandes de clouage, fonds de clouage, faux-cadres et pièces d'appui. Bois de sciage. Norme de choix ou supérieure.
  - .2 Charpente: épinette ou sapin. S4S. Minimum de 19mm d'épaisseur. Aux endroits dissimulés seulement.
  - .3 Panneaux des armoires : extrémités, séparations, hauts et fonds : contreplaqué de Douglas, G2S, à rives équarries. Épaisseur : 19 mm ou tel qu'indiqué. Recouvert de plastique stratifié sur les deux côtés et sur les bords exposés.
  - .4 Dos : contreplaqué de Douglas de 12.5 mm G1S. Recouvert d'une feuille de plastique stratifié sur la face intérieure.
  - .5 Tablettes : contreplaqué de Douglas de 16 mm d'épaisseur, G2S. Recouvert de plastique stratifié sur les deux côtés et sur les bords exposés.
- .2 Tiroirs : fabriqués conformément aux normes de qualité « custom » de l'AWMAC et aux exigences suivantes :
  - .1 Côtés, dos et faux devant : contreplaqué de Douglas de 12.5 mm d'épaisseur, G2S recouvert de plastique stratifié sur les deux côtés et sur le haut.
  - .2 Fonds : contreplaqué de Douglas de 12.5 mm d'épaisseur, G1S, recouvert de plastique stratifié.
  - .3 Devant : contreplaqué de Douglas de 19 mm d'épaisseur, G2S. Recouvert de plastique stratifié sur les deux côtés et tous les bords exposés.
- .3 Portes d'armoires : portes fabriquées conformément aux normes « custom » de l'AWMAC. Contreplaqué de Douglas de 19 mm d'épaisseur, G2S. Recouvert de plastique stratifié sur les deux côtés et tous les bords exposés.
- .4 Dessus de comptoir : fabriquer le comptoir selon AMWAC, catégorie supérieure, âme en panneaux de particule avec une épaisseur minimum de 19mm. Fournir les bordures d'avant et du côté avec un adoucissement en bois tel que détaillée. Ne pas installer le dossier. Fournir le comptoir en longueur d'une pièce par endroit. Recouvert le dessus du comptoir de revêtements de sol tel que spécifié. Le fond recouvert d'une feuille de plastique stratifié.
- .5 Garde-pieds : contreplaqué de Douglas de 16 mm d'épaisseur, G1S, recouvert de stratifié. Fabriquer les sections à partir de longueurs aussi longues que possible.
- .6 Treillis: Bois de longs copeaux lamellés (LSL). Mélange de lamelles de bois franc liés ensemble en utilisant un adhésif étanche et sans urée-formaldéhyde, les lamelles orientées parallèlement à la longueur du produit fini. Les dimensions doivent être conformes aux détails du dessin.

**2.3 FABRICATION**

- .1 Noyer la tête des clous de finition et enfoncer les vis dans des trous fraisés; garnir les trous d'une pâte à reboucher naturelle, puis poncer jusqu'à l'obtention d'une surface lisse, prête à recevoir le fini de stratifié.
- .2 Poser en usine les ferrures des portes, rayons, et tiroirs selon les spécifications de la section 08 71 73 - Quincaillerie pour usages spéciaux.
- .3 Sauf indication contraire, les tablettes des armoires doivent être réglables. Installer des tablettes ajustables à recouvrement ( finition de chrome ou d'acier inoxydable). Laisser les tablettes s'ajuster avec un incrément de 13mm maximum.
- .4 Pratiquer les ouvertures nécessaires pour les appareils de plomberie, les éléments rapportés, les accessoires, les boîtes de sortie électriques et les autres appareils.
- .5 Lors de l'assemblage en usine des éléments à livrer au chantier, tenir compte des difficultés de manutention des ouvrages et de l'espace libre dans les ouvertures des bâtiments.
- .6 Les éléments dans lesquels doivent être encastrés des électroménagers, pièces d'équipement et autres matériels, ou devant être contigus à ces appareils, doivent être réalisés aux dimensions appropriées, qu'on aura obtenues au préalable.
- .7 Les couleurs et les motifs des feuilles de plastique stratifié destinées à être aboutées doivent être uniformes.
- .8 Le plastique stratifié doit être collé au support conformément aux instructions du fabricant de l'adhésif et selon les spécifications de la section 06 47 00 – revêtement en finition de plastique stratifié. Il doit épouser parfaitement le support et y adhérer sur toute sa surface. Les feuilles utilisées doivent mesurer jusqu'à 3000 mm de longueur et elles ne doivent pas comporter de joints à moins de 600 mm de l'ouverture prévue pour un évier. Une feuille de compensation doit être posée aux endroits indiqués.

**Partie 3 Exécution****3.1 INSTALLATION**

- .1 Sauf indication contraire, exécuter les travaux d'ébénisterie conformément aux normes de qualité applicables de l'AWMAC Architectural Woodwork Quality Standards Illustrated.
- .2 Installer les ouvrages de menuiserie préfinis avec précision, de niveau, d'aplomb et d'alignement, aux endroits indiqués sur les dessins.
- .3 Fixer et ancrer solidement les ouvrages de menuiserie. Fournir des fixations robustes pour retenir les armoires montées au mur.
- .4 Installer les plans de travail en plastique stratifié ou en surface solide aux endroits indiqués sur les dessins. Utiliser des fixations robustes pour fixer les comptoirs. Utiliser des boulons de serrage pour fermer les joints des plans de travail.

**ÉBÉNISTERIE**

- .5 Tracer et tailler les éléments aux contours appropriés aux murs adjacents afin qu'ils s'ajustent bien dans les retraits et autour des tuyaux, des colonnes, des appareils sanitaires et électriques, des prises de courant ou de tout autre objet saillant, traversant ou pénétrant.
- .6 Appliquer un mince cordon de produit d'étanchéité dans le joint séparant le dossier de stratifié et le revêtement du mur adjacent.
- .7 Poser un papier de construction hydrofuge sur les éléments d'ossature en bois qui touchent à un ouvrage de maçonnerie ou à un ouvrage contenant des liants hydrauliques.
- .8 Ajuster les pièces de quincaillerie avec précision et les fixer conformément aux instructions écrites du fabricant.
- .9 S'assurer de l'adhérence du stratifié sur toute la surface. Faire les coins avec des joints très minces. Faire les joints seulement aux endroits indiqués ou approuvés. Pose le coupe en biseau légèrement. Pour application sur le site, décaler les joints en stratifié faisant face à partir des joints de l'âme.
- .10 Soutenir le treillis de LSL en utilisant des barres en acier inoxydable suspendues et des tiges en acier inoxydable encastrées dans la dalle.

**3.2 NETTOYAGE**

- .1 Nettoyer les tiroirs, l'intérieur des armoires, les surfaces extérieures, des ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie.
- .2 Enlever l'excès de colle des surfaces.

**3.3 PROTECTION DES OUVRAGES**

- .1 Protéger les ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie contre les dommages jusqu'à l'inspection finale.

**FIN DE SECTION**

**Partie 1 Généralités****1.1 EXIGENCES CONNEXES**

- .1 Section 06 40 00 – Ébénisterie
- .2 Section 07 92 00 - Produits d'étanchéité pour joints

**1.2 RÉFÉRENCES**

- .1 Office des normes générales du Canada (CGSB)
  - .1 CAN/CGSB-71.20-M88, Adhésif, contact, applicable au pinceau
- .2 National Electrical Manufacturers Association (NEMA).
  - .1 ANSI/NEMA LD 3-2005. High Pressure Decorative Laminates.
  - .2 ANSI/NEMA LD 3-2005. High Pressure Decorative Laminates – Annex A – Application, Fabrication and Installation.
  - .3 ANSI/NEMA LD 3-2005. High Pressure Decorative Laminates – Annex B – Care and Cleaning of Laminates.

**1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION**

- .1 Soumettre les documents et échantillons à soumettre conformément à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant les produits.
- .3 Soumettre deux exemplaires des fiches signalétiques pertinentes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail). Les fiches signalétiques doivent indiquer la teneur en COV des adhésifs, des solvants et des produits de nettoyage.
- .4 Soumettre des échantillons. Soumettre deux (2) échantillons montrant les détails des joints, des bordures, des découpes et des profils postformés. Soumettre 3 échantillons de 300 x 300 mm des couleurs et texture de finis tel que spécifié.
- .5 Soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant.
- .6 Fournir les fiches d'entretien requises concernant les ouvrages en stratifié, et les joindre au manuel mentionné à la section 01 78 00 – Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

**1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

- .1 Soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .2 Soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .3 Tenir une réunion au cours de laquelle on examinera les exigences des travaux, les instructions d'installation du fabricant ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier.

**1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Transporter, entreposer, manutentionner et protéger le matériel et les matériaux conformément à la section 01 61 00 – Exigences générales concernant les produits.
- .2 Là où sont entreposés et posés les stratifiés, maintenir la température ambiante à 22 degrés Celsius et le taux d'humidité, entre 25 et 60%. Protéger les ouvrages en bois de l'humidité et des dommages durant et après la livraison. Entreposer les ouvrages en bois dans des zones bien ventilées, protégés des changements extrêmes de température ou de l'humidité.

**Partie 2 Produits****2.1 MATÉRIAUX**

- .1 Plastic laminates to be selected from multiple manufacturers. Sera choisi par le Représentant du Ministère sera choisi à partir de la gamme complète et étendu du fabricant, en incluant les lignes supérieures des produits
- .2 Stratifiés pour surfaces planes, selon la norme ANSI/NEMA LD 3.
  - .1 Qualité : ordinaire.
  - .2 Type : HGS.
  - .3 Épaisseur : 1.27 mm.
  - .4 Couleur : couches multicolores.
  - .5 Face décorative : des motifs imprimés.
  - .6 Fini : satiné, matte, texturé en pierre de travertin.
  - .7 Couleurs : sera choisi par le Représentant du Ministère à partir de la gamme complète et étendu du fabricant, en incluant les lignes supérieures des produits.
    - .1 F1 - Ébénisterie, motif orienté verticalement avec finition mate raffiné
    - .2 F2 – Revêtement de comptoir, plastique stratifié de haute pression avec une finition travertin texturée, profilé de finition chant.

- .3 F3 – L'étagère d'angle, plastique stratifié de haute pression avec une finition de motif simili-bois d'érable.
- .3 Feuilles de compensation en plastique stratifié: qualité BK, type HD, d'au moins 0,5 mm d'épaisseur ou de la même épaisseur et couleur que la feuille de surface.
- .4 Âme du contreplaqué : DFP G2S tel que spécifié dans la section 06 40 00 – Ébénisterie. Épaisseur minimum tel que spécifié dans la section 06 40 00 – Ébénisterie.
- .5 Adhésif pour stratifiés : adhésif par contact conforme à la norme CAN/CGSB-71.20.
- .6 Produits d'étanchéité : résistant à la moisissure tel que spécifier dans la Section 07 92 00 – Étanchéité des joints
- .7 Tire-fonds et languettes : du type recommandé par le fabricant

## 2.2 FAÇONNAGE

- .1 Se conformer à l'annexe 'A' de la norme ANSI/NEMA LD 3.
- .2 Les éléments dans lesquels doivent être encastrés des électroménagers, pièces d'équipement et autres matériels, ou devant être contigus à ces appareils, doivent être réalisés aux dimensions appropriées, qu'on aura obtenues au préalable.
- .3 Les couleurs et les motifs des feuilles de stratifié destinés à être aboutées doivent être uniformes.
- .4 Le stratifié de matière plastique doit être collé au support conformément aux instructions du fabricant de l'adhésif. Il doit épouser parfaitement le support et y adhérer sur toute sa surface. Les feuilles utilisées doivent mesurer jusqu'à 3000 mm de longueur. Les joints doivent être à 600 mm de la découpe du lavabo.
- .5 Le stratifié de qualité postformé doit être profilé ou courbé selon les indications, conformément aux instructions du fabricant du stratifié.
- .6 Les chants apparents du support doivent être recouverts d'une bande de stratifié pour surfaces planes. Les rives apparentes doivent être chanfreinées uniformément à environ 20 degrés. Les rives du stratifié ne doivent pas être taillées à onglet.
- .7 Une feuille de compensation doit être posée sur la sous-face du support.
- .8 Appliquer revêtement restratifié de matière plastique à l'intérieur des armoires.
- .9 Installer les armoires avec une finition de revêtements de sol en feuilles et de adoucissement en bois solide.

**Partie 3 Exécution****3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT**

- .1 Se conformer aux exigences, recommandations et spécifications écrites du fabricant, y compris aux bulletins techniques, et aux instructions d'installation précisées dans les catalogues de produits et sur les cartons d'emballage, ainsi qu'aux indications des fiches techniques.

**3.2 INSTALLATION**

- .1 Poser les stratifiés décoratifs d'aplomb, de niveau et d'équerre, et les ajuster aux surfaces adjacentes.
- .2 Prévoir suffisamment de jeu autour des pièces fixes qui traversent un ouvrage revêtu de stratifié ou qui sont encastrées dans un tel ouvrage afin de ne pas en restreindre le libre mouvement.
- .3 Utiliser des tire-fonds et des languettes pour réaliser les joints des plans de travail. Effectuer les joints à au plus 450 mm d'entraxe et à 75 mm des bords. Réaliser des joints serrés et affleurants.
- .4 Exécuter les découpes nécessaires pour la mise en place des pièces rapportées, grilles, électroménagers, prises de courant, électroménagers et autres objets encastrés. Arrondir les angles rentrants, chanfreiner et appliquer un enduit d'imprégnation sur les parties du support mises à nu par les découpes.
- .5 Appliquer un mince cordon d'étanchéité à la jonction du dossier d'un plan de travail et d'un revêtement mural.
- .6 Poser le stratifié sur place aux endroits indiqués. Coller le stratifié sur toute la surface du support. Dans les angles, exécuter des joints parfaitement aboutés. Utiliser des feuilles de stratifié pleine grandeur. Faire les joints aux endroits indiqués et approuvés seulement. Biseauter légèrement les arêtes.
- .7 Lors de la pose du stratifié sur place, décaler les joints de la feuille de surface par rapport à ceux du support.
- .8 Tracer et couper, si requis, pour que les ouvrages s'ajustent aux murs attenants et aux enfoncements et pour laisser passer la tuyauterie, les colonnes, les appareils, les prises et autres objets qui font saillie, intersectent ou pénètrent.

**3.3 PROTECTION DES OUVRAGES**

- .1 Couvrir les ouvrages revêtus d'un stratifié à face décorative, en matière plastique, d'un papier kraft fort ou les placer dans des cartons pour les expédier. Une fois installés, les recouvrir de moyens de protection approuvés, lesquels ne devront être enlevés qu'au moment de l'inspection définitive.

**3.4 NETTOYAGE**

- .1 Une fois les travaux terminés, nettoyer les surface en stratifié afin d'enlever la saleté accumulée attribuable aux travaux de construction et à l'environnement.
- .2 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à l'annexe B de la norme ANSI/NEMA LD 3.
- .3 Enlever toute trace d'apprêt, de produit de calfeutrage et de produits adhésifs.

**FIN DE SECTION**